Corbeil-Essonnes (91) : la famille d’Ezzedine se bat pour récupérer le bar où il a été assassiné

18/01/2018 à 0h14

La famille éplorée d’Ezzedine ronge son frein face à la justice. Le patron du bar-tabac de la mairie à Corbeil-Essonnes a été tué le 13 septembre 2016 dans l’établissement. Depuis, sa sœur et ses parents ont réclamé, en vain, la levée des scellés afin de pouvoir récupérer le fonds de commerce et la maison du défunt. Et pouvoir rembourser les lourdes dettes qui s’accumulent.

Près d’un an et demi après le drame, les avocats de cette famille viennent d’envoyer un courrier à la présidente du tribunal d’Evry pour pointer tous les dysfonctionnements dans ce dossier. « J’ai rarement vu une famille de victime traitée de cette façon », se plaint l’avocate de la partie civile.

Les proches de la victime pestent eux contre la « légèreté » des deux juges qui se sont succédé. « La maison en meulière se dégrade parce qu’elle n’est pas chauffée. Dès janvier 2016, nous avons demandé la levée des scellés pour pouvoir l’entretenir », lâche Zahya, la sœur d’Ezzedine. Ils essuient un refus mais la cour d’appel de Paris finit par leur donner raison. Elle « ordonne de restituer la maison aux appelants, c’est-à-dire mes parents et moi », reprend Zahya.

Le dossier revient entre les mains d’une nouvelle juge à Evry qui donne la maison… à la femme d’Ezzedine, dont il était en instance de séparation. Elle est retournée vivre en Thaïlande, son pays d’origine, sans donner de nouvelles, et ne devrait pas recevoir ces biens héritage. La famille d’Ezzedine a fait appel de cette décision voici quelques semaines.

Le Parisien